



Cahier du Congrès du 25 novembre 2012

de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

Version finale

Lieu

Cégep François-Xavier Garneau
1660, boulevard de l'Entente
Québec (Québec) G1S 4S3
Local : A-1174 (Salle des Pas perdus)

Frais de participation

Détail à venir

Hébergement

Sur demande seulement.
Contactez : interne@asse-solidarite.qc.ca

Association hôte

Association générale étudiante
du collège François-Xavier Garneau
(AGECFXG)

Coordonnées du bureau de l'ASSÉ :

2065, Parthenais
Montréal, Québec
H2K 3T1
Tel : 514-390-0110
www.asse-solidarite.qc.ca

Proposition d'ordre du jour

1. Le Conseil exécutif propose l'ordre du jour suivant :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Présidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Adoption du procès-verbal

2.0 Sommet

3.0 Avis de motion

3.1 Dépôt des avis de motion

3.2 Traitement des avis de motion

4.0 Varia

Table des matières

Proposition d'ordre du jour.....	2
Lettres de candidatures.....	4
Candidature de Guillaume Legault pour le poste de Secrétaire Général du Conseil de Coordination de l'ASSÉ.....	4
Propositions.....	5

Lettre de candidature

Candidature de Guillaume Legault pour le poste de Secrétaire Général du Conseil de Coordination de l'ASSÉ.

Appuyée par l'AGEETUL

J'Craque pour toi mon coco!

Par la présente lettre, je désire souligner, une fois de plus, mon étonnamment perpétuel intérêt pour la lutte et pour l'implication à l'ASSÉ. Suite à mon mandat en tant que Secrétaire à la Coordination pour le Conseil exécutif l'an dernier, je désire me consacrer à plusieurs autres tâches reliées à l'organisation et à la coordination du travail des Comités et Conseils. Oui, oui, la paperasse et la bureaucratie, ça m'est curieusement familier, du moins, je crois.

Depuis trop longtemps le Conseil de Coordination est, en quelque sorte, délaissé. Éloigné de ses propres assises démocratiques, au nom d'un certain principe d'efficacité, cantonnant hermétiquement le travail de chaque Comité et Conseil, ce à quoi je m'oppose vivement. La démocratie, ça s'opère d'abord et avant tout au sein même de l'organisation face aux membres à qui nous devons rendre des comptes. Nous ne pouvons nous permettre de générer la concentration du pouvoir au sein d'une instance bureaucratique, voire « bureaucratitante », ce que n'est pas le Coco à ce jour, mais qu'il serait dommage de voir survenir également.

Dans le contexte où l'ASSÉ n'a actuellement plus de Secrétaire Général-e du Conseil de coordination, je crois que je pourrais apporter un solide coup de main à l'organisation et c'est en ce sens que je pose ma candidature pour ce poste. Je ne suis ni un expert, ni un professionnel du Conseil de coordination, j'ai envie de m'impliquer et ce poste me permettrait de poursuivre mon implication, à la mesure de mes moyens.

En tant que feu Secrétaire à la Coordination pour le Conseil exécutif, les tâches de Secrétaire Général ne me sont toutefois pas étrangères. C'est en effet l'an dernier que j'ai su me familiariser avec l'ensemble des tâches à effectuer sur ce poste, notamment en ce qui concerne le suivi des mandats, les tournées d'appels, puis la convocation des réunions du Coco. Bien que j'aie une certaine connaissance du poste et de ses implications, les dynamiques et relations entre les différents Comités et Conseils changent et évoluent au fil du temps, ce avec quoi j'entend bien me familiariser au nom du bon fonctionnement du Conseil de coordination.

Jamais je n'aurais cru me représenter sur un poste au national à l'ASSÉ après le mandat que je viens tout juste de terminer. La liberté c'est si agréable! La lutte que nous menons actuellement est cependant trop grande et d'une importance capitale pour m'en éloigner si drastiquement. Pire encore, le gouvernement auquel nous faisons face n'en n'est pas un de parole, alors mieux vaut se tenir prêtes et prêts pour la riposte. Pour nous assurer de vaincre, plusieurs exercices s'imposent et de ceux là, une organisation structurée et dynamique constitue selon moi, un apport non négligeable, sans que cela ne soit bien sur, l'unique solution. C'est donc en affirmant une fois de plus mon amour infini (quoique parfois altéré) pour notre organisation que je présente ma candidature pour le poste de Secrétaire Général du Conseil de Coordination de l'ASSÉ.

Bien à vous,
Guillaume Legault
Étudiant à la maîtrise en science politique à
l'UQÀM

Propositions

2.0 Sommet

1. L'AFELC-UQAM propose que l'ASSÉ se présente à la première rencontre thématique « La qualité de l'enseignement supérieur » tout en gardant une distance critique vis-à-vis celle-ci.
Qu'elle produise un rapport écrit et une tournée des assemblées générales suite à cette rencontre.
Qu'elle continue ses moyens de pression pour maintenir notre rapport de force.

2. L'AFÉA-UQAM propose que l'ASSÉ soit présente à la première rencontre préparatoire au Sommet de l'éducation :

- si y sont défendus les principes de l'ASSÉ concernant une éducation gratuite, accessible et libre d'ingérence des entreprises privées ainsi que les positions combatives de la lutte étudiante
- si les délégué.e.s de l'ASSÉ adoptent une attitude méfiante et critique envers cette rencontre et s'opposent vivement à l'assurance-qualité

Que si un consensus s'établissait en faveur de l'assurance-qualité, l'ASSÉ se retire de la rencontre.
Qu'un compte-rendu détaillé soit publié dans les trois jours suivant la rencontre.

3. L'AGEEPP propose que l'ASSÉ participe au Sommet sur l'Éducation, si et seulement si la question de la gratuité scolaire est sur la table.

4. L'ADÉPUL propose que l'ASSÉ participe à la première rencontre pré-sommet qui aura lieu les 29 et 30 novembre, et que l'ASSÉ produise un rapport accessible à ses membres à la suite de la rencontre.*

5. L'ADÉPUL propose que l'ASSÉ ne participe pas au sommet sur l'éducation, si la gratuité scolaire n'est pas une des options envisagées durant ce sommet.*

6. L'ADÉPUL propose que l'ASSÉ ne participe pas au sommet sur l'éducation, si celui-ci ne comporte pas une composition des étudiantes et des étudiants d'au minimum 33%.*

7. Le Conseil exécutif propose une présentation de 10 minutes sur le Sommet suivie d'une période de questions/réponses.*

8. Le Conseil exécutif propose que l'on tienne une plénière de 45 minutes sur la construction d'un rapport de force et l'escalade des moyens de pression avant et après le sommet. *

9. Le Conseil exécutif propose que l'on fasse une présentation de la contribution de l'ASSÉ pour la première rencontre. *

(suite des propositions au verso)

Considérant que les processus de concertation avec le gouvernement n'ont jamais abouti à l'atteinte de nos revendications;
Considérant que l'ASSE est une organisation combative et démocratique qui est fondée sur la construction d'un rapport de force;

Considérant que notre revendication d'exclusion des élites économiques n'a pas été respectée;

Considérant toutefois que l'ASSE revendique la tenue d'Etats Généraux sur l'éducation,

Considérant la possibilité d'utiliser cet espace pour mettre de l'avant nos revendications;

Considérant que nous pouvons utiliser le sommet comme un moment stratégique et non pas comme une fin en soi:

10. Le Conseil exécutif propose que l'ASSÉ participe aux rencontres préparatoires au sommet sur l'éducation d'un point de vue critique soit: la rencontre 29 et 30 novembre à Québec, les 13 et 14 décembre;

Que soit produit des rapports détaillés à la suite de ces rencontres et que les délégués effectuent une tournée des Assemblées Générales;

Que le matériel d'information ainsi que les communications de l'ASSE restent critiques du processus et des orientations du sommet sur l'éducation;

Que les délégués de l'ASSE puissent quitter le processus des rencontres préparatoires si :

- l'ASSE ne peut apporter ses positions;
- ou si la consultation semble déjà orientée vers des objectifs de marchandisation, d'assurance-qualité et de hausse des frais de scolarité;

Que la décision de quitter les rencontres soit prise par le Conseil de Coordination. *

3.0 Avis de motion

3.2 Traitement des avis de motion

1. L'AFESH-UQAM propose l'avis de motion suivant (Déposé au Congrès de l'ASSÉ du 3 novembre 2012) :

Au chapitre 3, article 9, alinéa 2 de biffer selon le principe une association = un (1) vote et de remplacer par « les associations de campus et les associations facultaires ont trois (3) votes. Les associations modulaires ou départementales ont un (1) votes ».

Autre proposition

1. Le Conseil exécutif propose que l'on tienne un Congrès le 2-3 février.*